

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 10 décembre 2015 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 4 décembre 2015 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), M. Dominique SERGENT (à M. Xavier BASSELET)

Absents excusés : M. Pierre ZIMMERMANN, Mmes Pierrette MAILLARD, Danièle PETIT

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 15-6-7

**Affaires Juridiques**

-----

Fourrière animalière

-----

Convention avec la Ligue Protectrice des Animaux

Rapport de M. le Maire

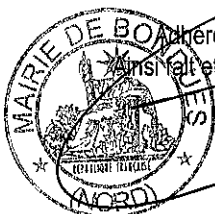
En décembre 2003, M. le Préfet a demandé aux communes de la métropole lilloise de se doter d'une fourrière animalière 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Cette exigence nous a conduits à signer une convention avec la Ligue Protectrice des Animaux, laquelle assure pour le compte de la commune cette fonction de fourrière.

La convention étant arrivée à son terme, il vous est proposé d'autoriser M. le Maire à la renouveler auprès de la Ligue Protectrice des Animaux.

Les dépenses liées à cette convention seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires  
CA du 25 novembre 2015  
Commission Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2015



Le Conseil  
adhère à la proposition ci-dessus  
ainsi qu'il a été délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire